

639683-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios de arquitectura y servicios conexos – ELABORATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF ET L'AMENAGEMENT DES ABORDS

OJ S 180/2026 17/09/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal - Anuncio de cambios
Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Régie Communale Autonome d'Aiseau-Presles

Correo electrónico: direction@sambrexpo.be

Naturaleza jurídica del comprador: Organismo de Derecho público

Actividad del poder adjudicador: Actividades recreativas, cultura y religión

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: ELABORATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF ET L'AMENAGEMENT DES ABORDS

Descripción: Le marché a pour objet la désignation d'un auteur de projet pour la mission complète d'architecture, stabilité, techniques spéciales, ... dans le cadre de l'élaboration d'un projet de construction d'un centre sportif et l'aménagement des abords, scindé en 3 phases : ATTENTION : Un permis d'urbanisme est déjà octroyé et servira de base pour le projet (Annexe D) 1) PHASE 1 - Introduction et gestion d'un dossier d'avant-projet tel que précisé dans le décret « INFRASPORTS » du 03 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives (Annexe C) 2) PHASE 2 – Introduction et gestion d'un dossier de projet tel que précisé dans le décret « INFRASPORTS » du 03 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives (Annexe C) 3) PHASE 3 - Si le projet est retenu par le Gouvernement, poursuite de la mission complète portant sur un dossier d'exécution et d'assistance sur base du permis n° F0412/52074/UFD2/2024/1/PIC/2398452 octroyé en date du 21 mai 2025. La poursuite de la phase 3 est conditionnée à l'obtention du subside et à la décision expresse du Pouvoir adjudicateur de poursuivre le projet.

Identificador del procedimiento: db9e24bc-79f2-46a5-a467-aef260c7214b

Identificador interno: PPP052-862/6078/2026163

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 71200000 Servicios de arquitectura y servicios conexos

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

2.1.4. Información general

Base jurídica:

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: ELABORATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF ET L'AMENAGEMENT DES ABORDS

Descripción: Le marché a pour objet la désignation d'un auteur de projet pour la mission complète d'architecture, stabilité, techniques spéciales, ... dans le cadre de l'élaboration d'un projet de construction d'un centre sportif et l'aménagement des abords, scindé en 3 phases : ATTENTION : Un permis d'urbanisme est déjà octroyé et servira de base pour le projet (Annexe D) 1) PHASE 1 - Introduction et gestion d'un dossier d'avant-projet tel que précisé dans le décret « INFRASPORTS » du 03 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives (Annexe C) 2) PHASE 2 – Introduction et gestion d'un dossier de projet tel que précisé dans le décret « INFRASPORTS » du 03 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives (Annexe C) 3) PHASE 3 - Si le projet est retenu par le Gouvernement, poursuite de la mission complète portant sur un dossier d'exécution et d'assistance sur base du permis n° F0412/52074/UFD2/2024/1/PIC/2398452 octroyé en date du 21 mai 2025. La poursuite de la phase 3 est conditionnée à l'obtention du subside et à la décision expresse du Pouvoir adjudicateur de poursuivre le projet.

Identificador interno: 2026163_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 71200000 Servicios de arquitectura y servicios conexos

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Place du Centenaire 1

Localidad: Pont-de-Loup

Código postal: 6250

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

Información complementaria: Complexe sportif

5.1.3. Duración estimada

Duración: otra información: Desconocido

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le soumissionnaire complète le DUME, par lequel il déclare satisfaire aux critères de sélection économique et financière repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations déclarées. A cet effet, le soumissionnaire joint à son offre : 1° Une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle. Niveau minimal exigé : Le soumissionnaire dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à l'exercice de sa profession pour un montant minimum de 1.250.000 € par sinistre. La preuve est apportée par la production d'une attestation de l'assureur en cours de validité à la date limite de remise des offres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire complète le DUME, par lequel il déclare satisfaire aux critères de sélection économique et financière repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations déclarées. A cet effet, le soumissionnaire joint à son offre : 1° Une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle. Niveau minimal exigé : Le soumissionnaire dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à l'exercice de sa profession pour un montant minimum de 1.250.000 € par sinistre. La preuve est apportée par la production d'une attestation de l'assureur en cours de validité à la date limite de remise des offres.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le soumissionnaire complète le DUME, par lequel il déclare satisfaire aux critères de sélection technique et professionnelle repris ci-dessous. Conformément à l'article 68 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, le Pouvoir adjudicateur vérifiera les capacités techniques et professionnelles du soumissionnaire. A cet effet, le soumissionnaire joint à son offre : 1° Une liste des services prestés, au moins au stade projet et/ou permis d'urbanisme déposé et/ou réception des travaux, exécutés au cours des trois dernières années au maximum, assortie éventuellement de certificats de bonne exécution. La liste comprendra au minimum trois services prestés, dont au minimum une étude portant sur un projet similaire effectué pour des travaux de nature comparable au présent marché ou présentant une complexité technique et/ou financière équivalente. Niveau minimal exigé : Parmi les références produites, au moins une devra concerner un équipement sportif, un bâtiment public ou un équipement collectif présentant une complexité technique et/ou financière comparable au présent marché. Pour chaque référence, le soumissionnaire fournit : • Une description du projet ; • Le montant des travaux ; • L'année de réalisation ; • L'identité du maître d'ouvrage (public ou privé) ; • Le rôle exact du soumissionnaire. 2° L'indication des titres d'études et professionnels du soumissionnaire et de son équipe éventuelle. Niveau minimal exigé : Le soumissionnaire dispose au minimum d'un architecte inscrit à l'Ordre des Architectes. 3° Le numéro d'agrément du responsable PEB. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier les références, qualifications et renseignements fournis. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire complète le DUME, par lequel il déclare satisfaire aux critères de sélection technique et professionnelle repris ci-dessous. Conformément à l'article 68 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, le Pouvoir adjudicateur vérifiera les capacités techniques et professionnelles du soumissionnaire. A cet effet, le soumissionnaire joint à son offre : 1° Une liste des services prestés, au moins au stade projet et/ou permis d'urbanisme déposé et/ou réception des travaux, exécutés au cours des trois dernières années au maximum, assortie éventuellement de certificats de bonne exécution. La liste comprendra au minimum trois services prestés, dont au minimum une étude portant sur un projet similaire effectué pour des travaux de nature comparable au présent marché ou présentant une complexité technique et/ou financière équivalente. Niveau minimal exigé : Parmi les références produites, au moins une devra concerner un équipement sportif, un bâtiment public ou un équipement collectif présentant une

complejité technique et/ou financière comparable au présent marché. Pour chaque référence, le soumissionnaire fournit : • Une description du projet ; • Le montant des travaux ; • L'année de réalisation ; • L'identité du maître d'ouvrage (public ou privé) ; • Le rôle exact du soumissionnaire. 2° L'indication des titres d'études et professionnels du soumissionnaire et de son équipe éventuelle. Niveau minimal exigé : Le soumissionnaire dispose au minimum d'un architecte inscrit à l'Ordre des Architectes. 3° Le numéro d'agrément du responsable PEB. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier les références, qualifications et renseignements fournis.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 50

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Qualité technique de l'offre

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: délai d'exécution (en jours ouvrables)

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/862/52/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure; Il sera fixé suivant les honoraires proposés sur base d'un montant estimatif de travaux de 4.500.000 € HTVA.)

Plazo de recepción de ofertas: 05/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 180 Días

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 05/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lugar: Service Cadre de Vie et Logistique

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Régie Communale Autonome d'Aiseau-Presles

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Organización que recibe solicitudes de participación: Régie Communale Autonome d'Aiseau-Presles

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Régie Communale Autonome d'Aiseau-Presles

Número de registro: CA_RCA

Dirección postal: Rue J.F. Kennedy 150/1

Localidad: Roselies

Código postal: 6250

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

Punto de contacto: Alexandra BENITEZ Y RONCHI

Correo electrónico: direction@sambrexpo.be

Teléfono: +32 71952299

Dirección de internet: <http://www.aiseau-presles.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: CONSEIL D'ETAT

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la Sciences 33

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@raadvt-consetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

10. Modificación

Versión del anuncio anterior que debe modificarse

:

27965b52-e6bd-4c9a-9db6-59517337728c-01

Principal motivo de la modificación

:

Información actualizada

Descripción

:

Les documents du marché ont été modifiés le 15/09/26. PROCEDURE - AVIS RECTIFICATIF – CLARIFICATION RELATIVE AU PERMIS D'URBANISME Le Pouvoir adjudicateur souhaite apporter les précisions et corrections suivantes concernant le permis d'urbanisme n° F0412 /52074/UFD2/2024/1/PIC/2398452 octroyé le 21 mai 2025 et annexé au cahier des charges. Le permis précité concerne le développement global du site comprenant notamment un ensemble commercial, des logements, les aménagements des abords ainsi que la réservation d'une zone destinée à l'implantation future d'une salle de sport. Dans le cadre de ce permis,

une zone d'environ 5.330 m² a été réservée à l'ouest de la parcelle afin d'y permettre l'implantation future d'une salle de sport. Les plans relatifs à cette salle figurant dans le dossier ayant conduit à l'octroi du permis sont indicatifs et ne constituent pas le projet définitif du centre sportif faisant l'objet du présent marché. Le permis du 21 mai 2025 doit dès lors être considéré comme une donnée de base et un cadre urbanistique dont l'adjudicataire devra tenir compte lors de l'élaboration du nouveau projet, notamment en ce qui concerne l'implantation générale du site, les accès, les circulations, le stationnement, les abords ainsi que les prescriptions et conditions applicables. Le présent marché porte sur l'élaboration du projet définitif du centre sportif conformément au programme repris au cahier des charges. Comme prévu au point III.2.3.1 « Demande de permis d'urbanisme » du cahier des charges, la mission de l'adjudicataire comprend l'établissement de l'ensemble des documents administratifs, graphiques et photographiques ainsi que des pièces écrites nécessaires à la constitution du dossier de demande de permis d'urbanisme requis pour la réalisation du centre sportif projeté.

1. Correction du point II.6 – Honoraires La mention : « Un acompte de 10 % lors du dépôt de la demande de permis d'impact limitée (PIL) » constitue une erreur matérielle. Il convient de lire : « Un acompte de 10 % lors du dépôt de la demande de permis d'urbanisme ». La mission porte donc bien sur la constitution et le dépôt de la demande de permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation du centre sportif projeté.

2. Correction de la description de la PHASE 3 en page 4 du cahier des charges La formulation actuelle : « PHASE 3 – Si le projet est retenu par le Gouvernement, poursuite de la mission complète portant sur un dossier d'exécution et d'assistance sur base du permis n° F0412/52074/UFD2/2024/1/PIC/2398452 octroyé en date du 21 mai 2025. » est remplacée par : « PHASE 3 – Si le projet est retenu par le Gouvernement, poursuite de la mission complète portant sur l'établissement du dossier d'exécution et l'assistance au Pouvoir adjudicateur, sur la base du projet développé dans le cadre des phases précédentes et du permis d'urbanisme obtenu pour la réalisation du centre sportif. Le permis n° F0412/52074/UFD2/2024/1/PIC/2398452 octroyé le 21 mai 2025 constitue le cadre urbanistique de référence du projet. » La poursuite de la phase 3 reste conditionnée à l'obtention du subside et à la décision expresse du Pouvoir adjudicateur de poursuivre le projet. Aucune indemnité ne pourra être réclamée si cette phase n'est pas activée.

Synthèse Afin de lever toute ambiguïté, il est confirmé que :

- le permis du 21 mai 2025 constitue le cadre urbanistique de référence et prévoit notamment la réservation d'une zone destinée à l'implantation future de la salle de sport ;
- les plans de la salle de sport repris dans ce permis sont indicatifs ;
- l'adjudicataire devra développer le projet de centre sportif conformément au programme du présent marché ;
- sa mission comprend la constitution et le dépôt de la demande de permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation de ce projet ;
- la phase 3 portera sur le projet ainsi développé et autorisé, et non sur l'exécution, telle quelle, des plans indicatifs de la salle figurant dans le permis du 21 mai 2025. Les autres dispositions du cahier des charges demeurent inchangées. .

10.1. Modificación

Identificador de sección: PROCEDURE

Identificador de sección: LOT-0001

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: a0fb7fb4-6a98-4a87-b549-1f3069f155b9 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 15/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 15/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 639683-2026
Número de la edición del DO S: 180/2026
Fecha de publicación: 17/09/2026